



Fonds de Dotation La Tanière  
Premier exercice du 21 juillet 2018 au 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## Fonds de Dotation La Tanière

Premier exercice du 21 juillet 2018 au 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Conseil d'Administration du Fonds de Dotation La Tanière,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation La Tanière relatifs au premier exercice du 21 juillet 2018 au 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 21 juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans la note 3.7 de l'annexe aux comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fonds de dotation, nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC-2008-23 et ont été correctement appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président arrêté le 15 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Fusil', with a large, stylized flourish at the end.

Joël Fusil

**FONDS DE DOTATION  
LA TANIÈRE**

**Le Grand Arcevilliers  
28630 NOGENT LE PHAYE**

**Comptes Annuels**

**Du 21 Juillet 2018 au 31 décembre 2019**

# Sommaire

<b>1.</b>	<b>PRESENTATION ET FAITS MARQUANTS</b>	<b>7</b>
1.1	Présentation de l'association	
1.2	Faits marquants	
1.3	Evènements post clôture	
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>7-8</b>
2.1	Créances	
2.2	Disponibilité	
2.3	Comptes de régularisation	
2.4	Fonds propres	
2.5	Dons	
<b>3.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>9</b>
3.1	Etat des créances et des dettes	10
3.2	Charges à payer	11
3.3	Produits à recevoir	12
3.4	Tableau de variation des fonds associatifs	13
3.5	Tableau de variation des fonds dédiés	14
3.6	Honoraires des commissaires aux comptes	15
3.7	Compte d'emploi des ressources	15

# Bilan Actif

## Fonds de dotation LA TANIERE

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1)
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	20 238		20 238	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	81 192		81 192	
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)</b>				
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>101 430</b>		<b>101 430</b>	
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>101 430</b>		<b>101 430</b>	
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à moins d'un an				<b>20 238</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

# Bilan Passif

Fonds de dotation LA TANIÈRE

	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1)
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatif sans droit de reprise	54 500	
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	13 294	
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>67 794</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	12 256	
<b>TOTAL III FONDS DEDIES</b>	<b>12 256</b>	
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	66	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 314	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL IV DETTES</b>	<b>21 380</b>	
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>101 430</b>	
(1) A plus d'un an <b>66</b> A moins d'un an <b>21 314</b>		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	<b>66</b>	
(3) Dont emprunts participatifs		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

# Compte de Résultat en liste

Fonds de dotation LA TANIÈRE

	31/12/2019	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b> - Ventés de marchandises - Production vendue [biens et services]		
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		
Dont à l'exportation : - Production stockée - Production immobilisée - Produits nets partiels sur opérations à long terme - Subventions d'exploitation - Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges - Cotisations - Autres produits	147 136	
<b>TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>147 136</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2) :</b> - Achat de marchandises Variation de stocks - Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks - Autres achats et charges externes - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales - Dotations aux amortissements et aux provisions - Sur immobilisations : dotations aux amortissements - Sur immobilisations : dotations aux provisions - Sur actif circulant : dotations aux provisions - Pour risques et charges : dotations aux provisions - Subventions accordées par l'association - Autres charges	121 586	
<b>TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>121 586</b>	
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>	<b>25 550</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b> - De participation (3) - D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) - Autres intérêts et produits assimilés (3) - Reprises sur provisions et transferts de charges - Différences positives de change - Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES :</b> - Dotations aux amortissements et aux provisions - Intérêts et charges assimilées (4) - Différences négatives de change - Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>		

# Compte de Résultat en liste - suite

Fonds de dotation LA TANIÈRE

	31/12/2019	
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV )</b>	<b>25 550</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>		
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)	12 256	
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VIII )</b>	<b>147 136</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + IX )</b>	<b>133 842</b>	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>13 294</b>	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature	182	
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	
CHARGES		
- Secours en nature	182	
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	

## 1. PRESENTATION ET FAITS MARQUANTS

### 1.1 Présentation du fonds de dotation

Le Fonds de dotation la Tanière se donne pour mission de mener et financer toutes actions d'intérêt général en faveur de la création et du fonctionnement du Refuge de la Tanière, sis à Nogent le Phaye (28630, Eure et Loir), Le Grand Archevilliers et plus généralement de la préservation de la faune sauvage et rurale, au travers de sa sauvegarde, de sa protection, des soins à apporter aux animaux malades, blessés ou ayant servi à la recherche médicale.

Le Fonds mènera et financera également toute action sociale et éducative liée à la protection de la faune sauvage et rurale.

Il s'agit du premier exercice comptable ayant débuté à la date de publication du Journal Officiel soit le 21 Juillet 2018 et qui prend fin le 31 Décembre 2019.

### 1.2 Faits marquants

Ce premier exercice a consisté essentiellement à mettre en place le fonctionnement du fonds de dotation et à réaliser les premières missions sociales consistant à l'accueil et aux soins prodigués à des primates recueillis de laboratoires.

### 1.3 Evènements post clôture

La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 n'a pas d'impact sur les comptes de l'exercice 2019. Les éventuelles conséquences liées à cette crise sur les comptes de l'exercice 2020 ne peuvent être estimées à la date de présentation de ces comptes.

## 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été préparés conformément aux règlements 1999-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondation, modifié par le règlement 2009.01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, complété du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les différents postes des comptes annuels.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

### 2.1 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles font l'objet d'une dépréciation, au cas par cas. Lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur nominale, une provision est constituée du montant de la différence.

Aucune provision n'a été constituée au cours de l'exercice écoulé.

### 2.2 Disponibilités

Les disponibilités sont évaluées à leurs valeurs nominales.

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse.

### 2.3 Comptes de régularisation

Il s'agit des charges constatées d'avance dont l'exercice de rattachement est postérieur à celui du 31 décembre 2019.

## **2.4 Fonds propres**

Les fonds propres comprennent :

1. Les fonds associations constitués de :
  - Dotation initiale
  - Dons ne provenant pas de l'Appel Public à la Générosité
  - Les résultats des exercices précédent affectés en complément de dotation.
2. Le résultat de l'exercice

## **2.5 Dons**

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quand ils proviennent de l'appel à la générosité du public.  
Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits de l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versé en chèques, cartes bleues ou virement;
- Sont enregistrés sur l'exercice les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

**3. AUTRES INFORMATIONS**

# État des Créances et Dettes

Fonds de dotation LA TANIÈRE

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Usagers			
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers	20 238	20 238	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>20 238</b>	<b>20 238</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20 238</b>	<b>20 238</b>	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	66	66		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
<b>TOTAL :</b>	<b>66</b>	<b>66</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 314	21 314		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel				
État et autres collectivités publiques				
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes				
<b>TOTAL :</b>	<b>21 314</b>	<b>21 314</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 380</b>	<b>21 380</b>		

# Charges à Payer

Fonds de dotation LA TANIÈRE

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 368
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	66
Autres dettes	

<b>TOTAL</b>	<b>6 434</b>
--------------	--------------



## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise		54 500		54 500
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice		13 294		13 294
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL</b>		<b>67 794</b>		<b>67 794</b>

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

### A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
<b>TOTAL</b>					

### B- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Générosité du pub				12 256	12 256
<b>TOTAL</b>				12 256	12 256

### 3.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes liés au contrôle des comptes arrêtés au 31 décembre 2019 s'élève à 6 264 euros TTC.

### 3.7 Compte d'emploi des ressources

Le compte d'emploi des ressources est établi conformément aux dispositions de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 modifiée par le règlement n°2008-12 suite à l'avis n° 2008-08 du conseil national de la comptabilité du 03 avril 2008 portant sur les organismes faisant appel à la générosité du public.

EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>66 000</b>	<b>66 000</b>	<b>1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>147 136</b>	<b>147 136</b>
1.1 Réalisées en France	66 000	66 000	1.1 Dons manuels et legs collectés	147 136	147 136
- Actions réalisées directement	66 000	66 000	- Dons manuels non affectés	134 880	134 880
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés :	12 256	12 256
			- Legs et autres libéralités non affectés		0
			- Legs et autres libéralités affectés		0
1.2 Réalisées à l'étranger			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement					
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>45 779</b>	<b>45 779</b>	<b>2- AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>0</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	29 779	29 779			
2.2 Frais de recherche des autres dons privés	16 000	16 000	<b>3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>0</b>	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0				
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 807</b>	<b>9 807</b>	<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	<b>0</b>	
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>121 586</b>	<b>121 586</b>	<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>147 136</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>0</b>		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>		
<b>III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>12 256</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC</b>		- 12 256
<b>IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>13 294</b>		<b>V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	
<b>V - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>147 136</b>	<b>121 586</b>	<b>VI - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>147 136</b>	<b>134 880</b>
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>					0
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					0
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>121 586</b>	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>121 586</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>13 294</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	182		Bénévolat		182
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		

- **Principes généraux d'établissement du CER**

Le compte d'emploi des ressources englobe l'ensemble des ressources et des emplois. Il fait apparaître, d'une part, les emplois présentés par destination et d'autre part, les ressources inscrites par nature sans compensation possible entre les deux.

Pour ce faire, il est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour :

- Donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois ;
- Expliquer l'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public ;
- Permettre un suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours.

Le total des ressources correspond au total des produits du compte de résultat, et celui des emplois, à celui des charges du compte de résultat, mais avec des ventilations analytiques propres au compte d'emploi.

Les colonnes 1 & 2 du tableau intègrent la totalité des ressources et des emplois en adéquation avec les charges et les produits du compte de résultat. Le total des débits et des crédits du CER est égal au total des débits et des crédits du compte de résultat.

Les ressources sont présentées selon la ventilation suivante :

- Ressources collectées auprès du public ;
- Autres fonds privés ;
- Subventions et autres concours publics ;
- Autres produits d'exploitation ;
- Autres produits.

Les emplois sont présentés selon la ventilation suivante :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Sous la rubrique « missions sociales », sont uniquement présentées les dépenses des activités qui relèvent des statuts à savoir démocratiser l'accès à la musique classique en accueillant des jeunes en situation d'éloignement culturel à travers un enseignement original, soutenu et exigeant.

Dans le compte d'emploi, sont distingués les frais d'appel à la générosité du public destinés à susciter des dons et legs.

- **Ressources de l'exercice**

Les ressources du Fonds de dotation sont constituées à 100 % des produits issus directement de la générosité du public.

**Ressources collectées auprès du public**

Les ressources collectées auprès du public de l'exercice 2019 sont des dons de particuliers qui s'élèvent à 104 186 euros et de dons d'entreprises qui s'élèvent à 42 950 euros.

**Autres fonds privés**

Néant

**Subventions**

Néant

**Autres produits**

Néant

- **Suivi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures**

Le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au début de l'exercice est nul.

- **Emplois de l'exercice**

**Frais relatifs aux missions sociales**

Il s'agit principalement des dépenses suivantes :

- Frais de soins et locations des services animaliers de la Quarantaine (Zoo-refuge La TANIÈRE) pour 66 000 euros.

**Frais relatifs à la recherche de fonds**

Les appels à la générosité du public ont été effectués à travers l'organisation de campagnes de communication sur Internet.

Les frais relatifs à la recherche de fonds sont principalement constitués de :

- Honoraires de conseils

Ces frais ont ensuite été répartis de manière suivante

- ✓ Frais d'appel à la générosité du public : 29 779 euros
- ✓ Frais de recherche des autres dons privés : 16 000 euros

**Frais de fonctionnement**

Ces frais sont relatifs aux :

- Honoraires du commissaire aux comptes et du conseiller en Philanthropie
- Frais bancaires

**Dotations aux amortissements**

Néant

**Engagements à réaliser sur ressources affectées**

Il s'agit de l'engagement restant à réaliser relatif aux dons effectués par la générosité du public sur l'exercice et affectés au bien-être des animaux.

- **Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice**

L'ensemble des emplois ont été financés par les ressources collectées auprès du public (147 136 euros y compris dons affectés) à hauteur de 121 586,00 €.

- **La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financée par les ressources collectées auprès du public**

Néant

- **Suivi des ressources collectées auprès du public**

Le solde disponible des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées sur l'exercice est de 13 294 € à la clôture de l'exercice 2019.